

Lausanne, le 26 septembre 2019

Communiqué de presse

Budget 2020 : la spirale des dépenses non maîtrisées continue Le PLR Vaud veut stopper la politique dépensière actuelle

La spirale des dépenses ne s'arrête pas. Pour la stopper, le Groupe PLR proposera au Grand Conseil des amendements ciblés dans le cadre du Budget 2020. Il souligne par ailleurs le travail scrupuleux du chef des finances, Pascal Broulis, qui maintient le budget de l'État à flot et signe pour la 14^e année consécutive un budget équilibré.

La proposition de budget présentée aujourd'hui par le Conseil d'État n'est pas acceptable pour le PLR Vaud, lequel, après une analyse détaillée des différents postes à l'origine de cette inflation, déposera au Grand Conseil des amendements ciblés et proportionnels aux défis auxquels notre canton sera confronté.

Visiblement, cette année encore, le Conseil d'État à majorité rose-verte est resté sourd aux multiples alertes, lancées ces dernières années, pour assurer la stabilité budgétaire du canton sur le long terme. Le Conseil d'État nous annonce une augmentation des charges de 2,43%. Une croissance qui ne se justifie pas, puisqu'elle ne correspond ni à l'évolution démographique du canton (+1,2% par année en moyenne depuis les années nonante) ni à la croissance économique envisagée (+1,5%).

Dans le domaine de la santé, les coûts continuent leur progression. Le financement du CHUV reste par ailleurs obscur (la réponse du Conseil d'État au [postulat](#) Christelle Luisier Brodard sur les PIG est insuffisante aux yeux du PLR Vaud). En outre, notre parti note la charge de CHF 3 millions prévue, liée à la contribution de l'État à la bascule vers la grille salariale CCT San (HRC) et s'en étonne, puisque le coût final risque d'être bien plus important (cf. notamment l'[interpellation](#) Florence Gross « Convergence des pratiques salariales dans le secteur sanitaire vaudois : un cadeau empoisonné pour les EMS ?»). En matière d'aide sociale, la hausse des subsides à l'assurance-maladie obligatoire des soins continue d'inquiéter le parti, car ces dépenses pourraient constituer une bombe à retardement... dont on entend déjà le cliquetis.

Malgré ces vents contraires, le grand argentier Pascal Broulis arrive à tenir des budgets équilibrés, même si on constate une légère hausse de la dette. Les effets de la RIE III et de la RFFA sont conformes aux attentes. Ce qui est une bonne nouvelle. Par ailleurs, le parti se montre optimiste quant aux investissements qui seront notamment consentis pour le climat, l'égalité homme-femme, la formation professionnelle (duale et en école), l'agriculture et la transition numérique.

Si la fiscalité des entreprises (RIE III et RFFA) est réglée, le PLR Vaud ne souhaite pas oublier les personnes physiques, dont la classe moyenne. Cette dernière ne devrait pas assumer l'ensemble des mesures « arrosoirs » de la gauche, au risque de perdre de précieux contribuables. À noter que les entrepreneurs, qui font en général partie de cette classe moyenne, contribuent à la création d'emplois.

Les charges prévues aujourd'hui sont les impôts de demain. Le Groupe PLR au Grand Conseil étudiera ainsi soigneusement les postes de dépenses et proposera des amendements ciblés là où c'est nécessaire.

Contacts :

Marc-Olivier Buffat, président du PLR Vaud, 079 252 78 20 / **Alexandre Berthoud**, vice-président du PLR Vaud et président de la Cofin, 078 756 10 08 / **Florence Gross**, vice-présidente du PLR Vaud et députée, 079 709 85 68 / **Carole Dubois**, cheffe du Groupe PLR, 079 602 83 36 / **Laurine Jobin**, secrétaire générale, 079 936 71 65